

Assemblée Générale de la Ligue de Tennis des Hauts-de-France
du 1^{er} décembre 2018
à Artois Expo à Saint-Laurent-Blangy

RAPPORT DE LA COMMISSION CLASSEMENT

A la sortie du classement, début septembre, les statistiques étaient les suivantes :

	1ères Séries	Numérotés	2ndes Séries	3èmes Séries	4èmes Séries	Total
Messieurs	2	6	570	5290	14287	20155
Dames	1	3	187	1093	4164	5448
Total	3	9	757	6383	18451	25603

A noter que 37% de nos joueurs sont classés alors que 43% le sont sur le plan national. Cette différence s'explique surtout par le faible nombre de compétitrices (7,8% des licenciés contre 10,2% sur le plan national).

Notre activité, cette année a été dominée par un nombre très important de reprises de compétitions. Les joueurs qui ont été classés au moins 30 et qui n'ont disputé aucun match pendant 3 ans sont obligés de redemander un classement avant de rejouer en compétition. Ce sont plusieurs centaines de joueurs qui ont été concernés. Il serait souhaitable que les clubs se manifestent tôt pour les reclassements. Ce sont des dizaines de demandes qui ont été faites dans les 48 heures précédant la saisie des listes pour les championnats par équipes. Les 2ndes séries sont reclassées par la Fédération. Les étrangers le sont par le service classement. Nous ne pouvons donc intervenir pour une demande faite le dimanche à 15 heures pour rentrer le joueur dans une liste avant minuit le même jour ! En plus, nous ne sommes pas forcément disponibles.

L'année a été surtout marquée par l'apparition du classement mensuel. Celui-ci a eu beaucoup de succès. Par contre, il y a eu des déceptions à la sortie du classement. En effet, lors de la diffusion du classement annuel, certains joueurs sont descendus et ont entraîné dans leur chute des joueurs qui avaient progressé au classement mensuel. Ce phénomène était prévu et normal. Il faut que les joueurs intègrent qu'un classement mensuel n'est pas forcément le classement acquis pour un an.

Cette année, plusieurs petites modifications sont mises en place pour le calcul du classement ;

- Les normes ont été modifiées puisqu'on revient à une saison de 12 mois.
- Les bonifications pour absence de défaite significative ne comptent plus que pour le classement final.
- Il y a des bonus pour les résultats de doubles.
- Les résultats des jeunes sont assortis de coefficients.
- Les résultats des tournois ITF qui sont pris en compte pour les meilleurs de leur catégorie d'âge ne sont plus saisis en fonction d'une valeur estimée du niveau des adversaires, mais en fonction du tour (1/4 finale, 1/2 finale.....)

Le détail de ces évolutions est visible sur le site de la FFT dans la rubrique classement.

Bonne année sportive à tous.

Philippe Calmus
Président de la commission Classement